

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON, Laurent JARRY, Alain AUTHIER

Excusés par procuration :

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 24 juin 2024

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 juin 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Jean-Pierre GAUGIRAN en date du 26 juin 2024

Christian DESMOULIN donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 26 juin 2024

Anca VORONIN donne procuration à Danielle TODESCO en date du 26 juin 2024

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Franck LENOIR

Objet : Création de postes

Délibération 2024 – 63

Dans le cadre des avancements de grade pour l'année 2024, il est proposé de créer les postes suivants :

Création de poste	1 agent de maîtrise principal À temps complet Au sein du Centre Technique Municipal (CTM)	01/07/2024
Création de poste	1 adjoint technique principal 1 ^{ère} classe À temps complet Au sein du Centre Technique Municipal (CTM)	01/07/2024
Création de poste	1 adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe À temps complet Au sein du pôle Petite Enfance	01/07/2024

Afin de remplacer un agent de crèche dans le cadre d'une demande de mise en disponibilité, il est proposé de créer les postes suivants :

Création de postes	1 éducateur de jeunes enfants À temps complet 1 éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle À temps complet 1 auxiliaire de puériculture de classe normale À temps complet 1 auxiliaire de puériculture de classe supérieure À temps complet 1 puéricultrice À temps complet 1 infirmier territorial en soins généraux À temps complet Au sein du pôle Petite Enfance	01/07/2024
---------------------------	--	------------

Afin de permettre la nomination d'un agent ayant obtenu le concours d'éducateur territorial de jeunes enfants, il est proposé de créer le poste suivant :

Création de poste	1 éducateur territorial de jeunes enfants À temps complet Au sein du pôle Petite Enfance	01/07/2024
--------------------------	--	------------

Afin de requalifier en CDI les contrats CDD de deux agents à temps non complet ayant 6 ans d'ancienneté, il convient de créer les postes suivants :

Création de postes	2 adjoints territoriaux d'animation contractuels À temps non complet (10h/35h) Au sein du pôle Enfance Jeunesse	01/08/2024
---------------------------	---	------------

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les déclarations de vacance d'emplois effectuée auprès du CDG 87 ;

VU l'avis du CST en date du 17 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire de procéder à la création des postes visés ;

OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** la création des postes détaillés comme ci-dessous :

Création de postes	1 agent de maîtrise principal À temps complet Au sein du Centre Technique Municipal (CTM) 1 adjoint technique principal 1 ^{ère} classe À temps complet Au sein du Centre Technique Municipal (CTM) 1 adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe À temps complet Au sein du pôle Petite Enfance 2 éducateurs territoriaux de jeunes enfants À temps complet Au sein du pôle Petite Enfance 1 éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnel temps complet 1 auxiliaire de puériculture de classe normale À temps complet 1 auxiliaire de puériculture de classe supérieure À temps complet 1 puéricultrice à temps complet 1 infirmier territorial en soins généraux à temps complet Au sein du pôle Petite Enfance	01/07/2024
Création de postes	2 adjoints territoriaux d'animation contractuels À temps non complet (10h/35h) Au sein du pôle Enfance Jeunesse	01/08/2024

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 27 juin 2024

Le Maire,

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le **- 5 JUIL. 2024**

Publié ou notifié

- 5 JUIL. 2024

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB63-B avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 27/06/2024

Objet : Annule et remplace la délib 63 - Création de postes

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 05/07/2024 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 63 - Création de postes.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20240627-DELIB63-B-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 05/07/2024